



in puncto

2022 / 1

Des solutions viables issues du Centre - maintenant plus que jamais !

- La guerre en Ukraine a aussi des conséquences pour la Suisse
- Une année décisive pour nos assurances sociales
- Alléger enfin durablement le poids des primes :
Le Centre fait pression

**Le
Centre**)

Editorial

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine représente - après la pandémie Covid-19 - une nouvelle rupture en peu de temps. L'hypothèse selon laquelle le soi-disant "changement par le commerce" diffuserait les valeurs occidentales partout et y ferait naître des démocraties, a été brutalement démentie. Le Centre met en garde depuis longtemps contre ce libéralisme naïf, notamment vis-à-vis de la Chine. L'Occident doit réaliser que son modèle économique et ses valeurs sont liés. La mondialisation sans valeurs est terminée. La guerre entraîne un retour de l'histoire.



Gerhard Pfister
Président Le Centre
Conseiller national (ZG)

Une politique de sanctions autonome de la Suisse

Dès le début, Le Centre a condamné avec la plus grande fermeté l'attaque russe contre l'Ukraine. Il est juste de soutenir les sanctions de l'UE à l'encontre de la Russie. Faire le jeu d'un agresseur sous prétexte de neutralité est le contraire de la neutralité. Mais se contenter de reprendre les sanctions de l'UE avec un certain retard ne suffit pas. Nous exigeons une politique de sanctions cohérente, globale et autonome de la part de la Suisse. Notre pays doit prendre ses responsabilités pour que cette guerre ne soit plus financée depuis la Suisse. Nous ne devons pas rester à l'écart, car les Ukrainiens se battent aussi pour notre sécurité

AVS : résoudre enfin le blocage des réformes après plus de 20 ans

Et pourtant, le travail politique doit se poursuivre en Suisse. La stabilisation de l'AVS, sur laquelle nous voterons probablement en automne, est le projet central de cette législature. Le Centre s'est engagé avec succès pour une solution socialement acceptable. Ainsi, un tiers des économies sera utilisé pour les femmes des

générations de transition, ce qui profitera à neuf classes d'âge. Pour les retraitées aux revenus modestes, ces mesures transitoires représentent même une amélioration par rapport à la situation actuelle. Le Centre a montré qu'il place la responsabilité sociale au cœur de son action politique. Avec cette solution responsable, nous nous assurons que les générations futures puissent bénéficier des prestations de l'AVS.

Un bon départ pour les élections cantonales de cette année

Cette année est marquée par des élections importantes pour notre parti. Nous avons pris un bon départ. Les résultats obtenus jusqu'à présent peuvent être considérés comme des signaux positifs. Nous sommes bien positionnés. Il s'agit maintenant de poursuivre sur cette lancée et de continuer sur la voie du renouveau, afin que les prochaines élections cantonales soient également un succès pour Le Centre.

La guerre en Ukraine a aussi des conséquences pour la Suisse

La guerre en Ukraine a également des répercussions directes sur la Suisse. L'augmentation des prix des combustibles et carburants fossiles, ainsi que les goulets d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement des biens de consommation entraînent une hausse des prix à la consommation en Suisse. Cette situation peut particulièrement impacter la classe moyenne, les familles aux revenus les plus modestes et les retraités.

La valeur des rentes et des salaires diminue mécaniquement. Il est possible qu'il s'agisse d'un défi plus important que la pandémie. Et le Conseil fédéral avait alors, à juste titre, ficelé plusieurs paquets d'aide.

Nos demandes et exigences :

- 1.** Le Conseil fédéral doit prendre les mesures nécessaires pour soutenir le pouvoir d'achat de la population et atténuer les effets de la hausse des prix.
- 2.** Notre approvisionnement énergétique doit être assuré de manière aussi indépendante que possible. Nous devons miser davantage sur la production d'énergie renouvelable indigène.
- 3.** Nous devons veiller à ce que l'armée soit bien équipée et en phase avec les défis de son temps. Le Conseil fédéral doit procéder rapidement à l'acquisition de nouveaux avions de combat, confirmée par le peuple.



**Préoccupations
et propositions**

Interview avec Marie-France Roth Pasquier

Une année décisive pour nos institutions sociales

L'année politique 2022 sera marquée par des prises de position et des votations importantes pour la Suisse : cette année, la votation majeure porte sur le projet de réforme AVS 21. Le référendum ayant été déposé fin mars, nous nous prononcerons à ce sujet probablement en septembre.

« La réforme de l'AVS est nécessaire, socialement équilibrée, et elle peut être financée. »

Madame Roth Pasquier, pourquoi une réforme de l'AVS est-elle nécessaire ?

En raison du vieillissement de la population, l'AVS présente un déficit de financement qui pourrait atteindre 26 milliards de francs d'ici 2030. Aujourd'hui déjà, les rentrées de l'AVS ne suffisent plus à financer les rentes en cours. Cette situation va encore se détériorer avec le départ à la retraite des personnes nées durant les années à forte natalité. Aujourd'hui, il faut 3,2 personnes actives pour assurer les rentes d'une personne retraitée. D'ici 2050, ce rapport passera à 2 personnes actives par personne retraitée. Nous devons réduire le poids de la prévoyance vieillesse pour les futures générations.

En ce qui concerne la réforme AVS 21, le Centre a prouvé sa volonté d'aller de l'avant en apportant des solutions. Il a aussi démontré qu'il était le parti qui place la responsabilité sociale au cœur de son action politique.

Quelle est la solution préconisée par le Centre ?

Cette réforme repose sur l'augmentation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les femmes. Pour le Centre, il est évident qu'un tel changement n'est envisageable qu'avec une compensation sociale acceptable pour les femmes. Ainsi, les femmes des générations transitoires obtiendront des compléments de rentes du fonds AVS, échelonnés sur 9 ans. De cette manière, un tiers des économies réalisées sera immédiatement réutilisé en faveur des femmes des générations transitoires. Pour les femmes percevant un faible revenu, cette solution constitue même une amélioration par rapport à la situation actuelle. C'est un projet nécessaire et socialement équilibré, c'est pourquoi je suis convaincue qu'il pourra emporter l'adhésion de la majorité des votes.



La gauche et les syndicats cherchent pourtant à balayer ce projet par voie de référendum.

Hélas, oui. L'alliance de gauche mène une politique qui met en péril les rentes de tous les travailleurs en Suisse et menace, au final, l'une de nos principales assurances sociales. Le comité référendaire évoque une réduction des rentes AVS des femmes. Ce n'est pourtant pas vrai. Actuellement, les femmes cotisent moins à l'AVS, mais reçoivent plus de rentes que les hommes, du fait de leur espérance de vie prolongée. Les femmes ne sont pas discriminées dans l'AVS. Ce sont les jeunes que l'AVS discrimine.

Les inégalités se situent par contre dans la prévoyance professionnelle, où les femmes reçoivent une rente inférieure de près de 40 % à celle des hommes. Sur ce point, il y a un besoin urgent de réforme et il est également important que les femmes et les hommes touchent le même salaire, pour le même travail. J'attends du Parlement qu'il élabore des solutions pertinentes. Le peuple ne voulait pas réformer la LPP et l'AVS conjointement, mais procéder par étapes. Les petits pas aussi sont importants ! Combattre cette première étape par un référendum et affirmer que l'âge de référence ne cessera d'augmenter est irresponsable. Il s'agit davantage d'un acharnement que d'une recherche de solutions d'égal à égal.

Quelles sont, à votre avis, les chances que le projet soit soutenu par le peuple ?

Nous devons mener ce débat essentiel, car il est question de la stabilité de l'une des plus importantes institutions sociales de notre pays. Notre responsabilité en tant que parti du Centre, est à la fois de pérenniser et de consolider le système de rentes, mais également de s'assurer que cette réforme soit socialement équilibrée et qu'elle peut être financée. Je suis convaincue qu'une majorité de l'électorat suisse jugera également ce projet avec le pragmatisme nécessaire et arrivera à la conclusion qu'il s'agit d'un projet nécessaire et juste.



~~Plus tard~~
**Maintenant
climatiquement neutre**

Nous sommes prêts pour plus de durabilité;
nos produits sont neutres pour le climat:
tous les abos, les terminaux et bien sûr aussi
le meilleur réseau de Suisse.

swisscom.ch/climatneutre

swisscom

Alléger enfin durablement le fardeau des primes maladie: Le Centre fait pression

Le Centre s'engage pour que nous puissions continuer à bénéficier d'un système de santé de qualité, accessible à tous et abordable. Toutefois, les primes d'assurance-maladie représentent une charge financière toujours plus lourde pour les ménages à faibles et moyens revenus. Notre initiative « pour un frein aux coûts » apporte une solution concrète et s'avère plus que jamais indispensable. Nous nous sommes entretenus au sujet de cette initiative et de son avancement avec Vincent Maitre, Conseiller national et membre de la présidence du Centre suisse.

« La pression de notre initiative reste indispensable pour trouver une solution durable. »



Monsieur Maitre, l'initiative a-t-elle encore sa raison d'être ? En moyenne, les primes des caisses-maladie ont légèrement baissé l'année dernière.

Le recul de l'automne dernier de 0.2% est un leurre. Il s'agit d'une baisse insignifiante qui n'a aucun impact sur le budget des ménages (moins de 70 centimes par mois). Cette baisse n'est en rien due à des mesures structurelles de maîtrise des coûts, car elle n'a été obtenue que par l'affectation des réserves des assurances. Les coûts de la santé continuent d'augmenter et pèsent toujours plus sur le budget des familles à revenus faibles et moyens, ainsi que pour de nombreuses personnes à la retraite. Les dernières projections prévoient d'ailleurs une hausse de l'ordre de 7% à 9%. La pression de notre initiative « pour un frein aux coûts de la santé » reste indispensable pour trouver une solution durable.

Comment l'initiative parvient-elle à freiner la hausse des coûts ?

Le mécanisme est identique à celui du frein à l'endettement. Dès que la hausse des primes dépasse celle des salaires, la Confédération, les cantons, les assureurs-maladie et les prestataires de soins ont l'obligation de définir des mesures pour endiguer la hausse des coûts. Notre initiative n'exige aucun rationnement des prestations. Nous n'allons pas non plus réaliser d'économies au détriment de la qualité des soins. Notre initiative ne contient pas non plus d'exigences relatives à un budget global – un point que l'on nous reproche pourtant à tort et que les lobbies se font un plaisir de ressasser. Nous fixons un objectif et l'initiative incite à réfléchir, de manière générale, aux prestations réellement nécessaires.

« L'initiative n'exige nullement un rationnement des prestations. »

Quel est le potentiel de telles mesures de réduction des coûts ?

Différentes études ont établi un potentiel d'économies de 6 milliards de francs dans l'assurance obligatoire des soins, sans pertes au niveau de la qualité des soins médicaux. Pourtant, personne ne semble intéressé à réaliser des économies. C'est précisément pour cela que la pression de cette initiative est nécessaire. Il faut que les acteurs concernés, qui font actuellement de juteux profits, contribuent activement à mettre en place des mesures pour maîtriser la hausse des coûts.






En novembre dernier, le Conseil fédéral a transmis au Parlement son contre-projet indirect à l'initiative. Comment le jugez-vous ?

Il est réjouissant que le Conseil fédéral et le Parlement reconnaissent enfin le problème de l'augmentation constante du poids des primes sur le budget des ménages. En revanche, la proposition du Conseil fédéral ne reprend pas les mesures que nous nous étions imaginés pour la mise en œuvre de notre initiative. Nous sommes néanmoins ouverts au dialogue. Le Centre s'engagera pour que le contre-projet soit de qualité, mais nous réservons le droit de porter l'initiative devant le peuple si nous ne sommes pas satisfaits du résultat final.

Ce que nous voulons, c'est un mécanisme qui incite tous les acteurs à trouver des solutions et à les mettre en œuvre. Contrairement à notre initiative, le contre-projet du Conseil fédéral prévoit que des mesures correctives soient prises uniquement dans les domaines de compétences des partenaires de santé. Cette méthode renforce la prise de décision en silo. Or, aucune mesure n'est réellement efficace si elle n'est pas appréhendée de manière globale. Si les différents acteurs de la santé (fournisseurs de prestations, assureurs, Confédération et cantons), peuvent continuer à se renvoyer la balle, nous ne parviendrons jamais à maîtriser la hausse des coûts.

Le Centre. Points de vue et personnes.

Suivez-nous sur les réseaux
sociaux : #TeamOrange

-  [Mitte_Centre](#)
-  [Mitte.Centre](#)
-  [Mitte_Centre](#)
-  [mitte-centre](#)
-  [DieMitte-LeCentre](#)

Impressum

in puncto
Actualités du Centre suisse
CCP : 30-3666-4

Éditeur et Rédaction
Le Centre suisse
Case postale 3001 Berne
info@le-centre.ch